

Anticiper et faire face aux difficultés économiques *2 jours*

La rupture conventionnelle collective (RCC)

I - Contexte de mise en place d'une procédure de RCC

- Dispositif à l'initiative de l'employeur
- Compatibilité entre l'existence d'un motif économique et la mise en œuvre d'une RCC
- Changement possible de stratégie en cours de route
- Accord ouvert à toutes les entreprises
- Dispositif basé uniquement sur le volontariat

II - Mise en place d'une procédure de RCC

- Négociation d'un accord collectif portant RCC
- Validation de l'accord par l'administration

III - Mise en œuvre d'une procédure de RCC

- Appel à candidatures
- Décision de l'employeur
- Rupture du contrat de travail

IV - Contentieux

- Compétence juridictionnelle partagée
- Délai et modalités de contestation de l'accord collectif devant le Tribunal administratif
- Délai et modalités de contestation de la rupture du contrat de travail devant le Conseil de prud'hommes

Les procédures de licenciement économique collectif

I - Procédures de licenciement collectif de - 10 salariés

- Règles procédurales
- Consultation du CSE
- Licenciement des salariés
- Information de l'administration

II - Procédures de licenciement collectif de 10 salariés ou +

- Licenciements de 10 salariés ou + dans une entreprise d'au moins 50 salariés
- Licenciements de 10 salariés ou + dans une entreprise de moins de 50 salariés
- L'après licenciement

Objectifs

- Connaître les modes de rupture du contrat de travail et anticiper les risques